

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 9 mai, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

**Date de la convocation du Conseil municipal : 2 mai 2023**

---

**Nombre de conseillers :** en exercice **19** - présents **13** - votants **18**

**Présents :** ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie - DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie - GARCIN Aurélien - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

**Absents :** DU PONTAVICE Quentin

**Pouvoirs de :** CERBINO-BARBEROUX Sylvie à DEJY Guillaume  
FEUTRIER Lucie à MOULIN Dominique  
FIORONI Stéphane à BERARD Maxime  
GRANDGAUD Sélim-Thomas à LANOE Loïc  
HAUBER-IMBERT Isabelle à COURT Sylvie

**Secrétaire de séance :** Maxime BERARD

**OBJET : CINE DRIVE'IN – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE CIN VALLEY – SAISON 2023**

N°20230509-15

*Rapporteur : Cathy PICHET*

*Annexe : Projet de convention*

### **Synthèse et exposé des motifs**

Il est présenté le projet de la société Cin'Valley qui souhaite reconduire le ciné Drive'In sur le stade de la Ribière, cet été 2023, avec 5 séances programmées les :

- Jeudi 20 juillet 2023 ;
- Mercredi 26 juillet 2023 ;
- Mercredi 2 aout 2023 ;
- Mercredi 9 aout 2023 ;
- Lundi 14 aout 2023.

Les séances débuteront vers 21h30 avec accueil du public vers 20h00. Le Drive'In sera accessible en voiture, vélo, moto ou autre moyen de locomotion, ainsi qu'aux piétons.  
Une petite restauration type snacking sur place est envisagée.

Il est ainsi proposé de conclure avec la sté Cin'Valley une convention de partenariat pour l'organisation de ces séances de ciné Drive'In.

La commune met à disposition **à titre gratuit** le stade de la Ribière ainsi que les toilettes « de la chasse » pour chaque séance programmée ci-dessus.  
Elle apporte son aide logistique en fournissant 20 barrières, en aménageant une sortie voiture dans le grillage coté terrain de pétanque et en éclairant l'accès aux toilettes.

Les tarifs seront les suivants :

- Adulte : 10 €
- Moins de 18 ans : 7,50 €
- Moins de 10 ans : Gratuité
- Bénéficiaires de la « carte jeune plus » : 5,50 € (la commune abonde de 2 €/place)
- Location radio FM : 5 €

Il est précisé que les dépenses et les recettes liées (entrée et vente de repas/boisson/confiserie) à cette convention devront être intégrées dans le bilan 2023 comptable et financier global du contrat de délégation de service public.

**Madame l'adjointe ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,**

**CONSIDERANT** l'intérêt culturel du projet de Ciné Drive'in qui constitue une animation en extérieur attractive pour la commune de Guillestre ;

**CONSIDERANT** la volonté de la commune de Guillestre à poursuivre cette activité culturelle ;

**VU** les termes de la convention annexée à la présente ;

**VU** l'avis du bureau municipal du 2 mai 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente ;
- **VALIDE** le projet de cinéma Drive'In sur le stade de la Ribière pour l'été 2023 comme décrit ci-dessus ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir avec la sté Cin'Valley.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 9 mai 2023,  
Le Maire, Christine PORTEVIN

